

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Référence d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Chevvelle Malibu Classic	CH 0332 32

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, Warren, Michigan (USA)		
Identification	"Chevelle Malibu", "1AD35" ou "1AG35" (modèle Deluxe) et "CH 0332 32" sur plaquette de l'importateur "1D35V.." ou "1G35V.." devant le No du châssis		
Plaquette constr. N° du châssis	à droite, à l'intérieur de l'aile (plaquette de l'importateur)		
Ident. du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	"V" à droite, en haut sur le bloc, derrière l'alternateur (frappé par l'importateur)		
Véhicule homologué	HADORN / RAMPY US-CARS BERN, 3007 Berne / E. MICHAUD, 8953 Dietikon / K. WEBER, 5507 Mellingen	Signes fixes dans code du type LA.35 / 1.35V..	

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues AR
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues AV- soupape de dosage; AR- limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	CHEVROLET	Type	V
Marque	V	Température	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindr.	8
Refrigidés.	101,6	Course	88,39
Alésage	57,53	CV-impôt	29,20
Cylindrée	145 SAE-net	à V/min	3000
Puissance en CV			
Bruit	77 dB/A	à V/min	3000
Silencieux	1 rot 540x200x127 mm		
Mesure des gaz	OCB = 1,0 à 600 t/min		*
Déparasitage	OCB = annexe B, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine (combi)		
Nombre de portes	4 + 1 **	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-1c ***	Rétroviseur	1/int. + 2/ext.
Cale		Attelage	
Antivol	verrouillage de la direction et de la boîte C.V.		
Nombre de places	1 ^A av 3 centre 3 ar 2		
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		5496	Empattements 2946 /
Largueur		1950	
Hauteur		1450	Vole av 1562 ar 1542
Porte à faux	lat.	Voies	av - ar -
	av		1034
	ar	Braquage	g 11800 d 12100
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1050	1080	2130
Charge utile	130	430	560 +)
Poids total	1180	1510	2690
Garantie fabr.			2744
Dimens. pneus	HR 78 - 15	HR 78 - 15	(Variantes **)
Ply / bar	6 / 2,25	6 / 2,25	voir
Charge	1600	1600	remarques)
pour V max	selon la marque, min. 156 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein charge garantie sur le toit			90 \$)
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			156 km/h
Vitesse maximale testée			km/h

Equipement +++)
 Feux de route 1/ SEALED BEAM GUIDE 1A+2A DOT H...
 Feux de croisement 2/ SEALED BEAM GUIDE 2A DOT H.. (supérieurs)
 Feux de position SAE IP 74 GUIDE 2X
 Feux rouges SAE (2) A (2) IR (2) S (2) T74 GUIDE IAS
 Feux stop 11.
 Clignoteurs av SAE IP 74 GUIDE 1AV=SAE PLATZ ar voir feux rouges
 Catadioptres av 1AV+1R = compler SAE A-68 DOT
 Feux de gabarit av 1AV+2R=+++ ar
 Feux complément.
 Eclairage plaque 1/ au centre en haut, dans pare-chocs
 Essuie-glace 2/ balais avec/sans lave-glace
 Avertisseurs DELCO REMY "F" + "D"

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type CHEVROLET Chevelle Malibu Classic
 Homologation N° CH 0332 32
 Carrosserie limousine
 Places total 8 avant 3
 Poids à vide 2130 Carburant B
 Charge utile CV-impôt 29,20
 Poids total 2744 Cylindrée 5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : satisfait aux prescriptions selon ECE-15, modification 01; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 33 412).
 **) Porte arrière : possibilité d'ouverture de l'intérieur par commande à gauche du volant avec allumage enclenché et levier c.v. sur "P" ainsi que commande séparée indépendante par bouton-poussoir près du siège arrière.
 ***) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis.
 +) Charge utile : ne doit pas être notée, le centre de gravité du pont de charge se trouvant derrière l'essieu arrière.
 Le déflecteur sur le toit, au-dessus de la glace arrière, est admis.
 ++) Variante de pneus : HR 70 - 15 AV 1370 (1,7) AR 1600 (2,2) V-max varie selon la marque, minimum 156 km/h, voie inchangée.
 +++)) Modifications par l'importateur:
 - feux de position/clignoteurs AV: sont équipés d'ampoules et de verres blancs;
 - les angles de visibilité sont complétés par des feux de gabarit HELLA K 14023 et les clignoteurs latéraux d'origine;
 - les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs latéraux AV et ceux de l'avant soient synchronisés;
 - les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
 - le catalyseur est enlevé;
 - les feux rouges/stop/clignoteurs AR sont équipés d'ampoules de 5/18 W; la puissance des ampoules doit être indiquée par un autocollant.

§) A noter dans le permis de circulation:
 - charge garantie sur le toit 90 kg.

Remplace FH CH 0332 32 du 20.11.1975

Modèles

(17.2.1976

Lieu et date de l'homologation
 Bellach, 20.11.75

Homologation fédérale des types de véhicules